

Nantes, le 18 mars 2020

Plan d'urgence Coronavirus

La Région crée un nouveau dispositif pour soutenir le tissu associatif, culturel et sportif

4.3 M€ pour les associations culturelles et sportives dont un Fonds d'Urgence Evénements et un numéro vert dédié

En Pays de la Loire, nous avons toujours porté une attention particulière au monde associatif, culturel et sportif qui participe au quotidien à construire et renforcer le vivre ensemble et l'épanouissement des ligériens. Face au coronavirus, nous nous mobilisons pour accompagner et anticiper les conséquences de l'épidémie pour tout le tissu associatif, culturel et sportif du territoire contraint d'annuler ses manifestations pour les prochaines semaines.

La Région des Pays de la Loire est ainsi la première à voter sans attendre à l'occasion d'une session extraordinaire, dans le cadre de son plan d'urgence Coronavirus un nouveau dispositif : **Pays de la Loire Fonds d'Urgence Evénements doté de 2 M€**, complété par un effort régional de 2,3 M€

- 1,3 M€ de subventions maintenues malgré l'annulation des manifestations
- 1 M€ de renforcement sur les dispositifs existants pouvant être mobilisés

Cela porte ainsi à **4,3 M€ le soutien financier régional global pour les structures organisatrices d'événements associatifs culturels et sportifs.**

Destiné à toutes les structures organisatrices d'événements associatifs culturels et sportifs..., ces mesures d'urgence visent à venir en aide à celles qui sont durement touchées par l'annulation ou la baisse de fréquentation des événements ; les subventions du fonds d'urgence peuvent aller jusqu'à 30 000€ par association.

Comme pour les entreprises pour faciliter le contact avec les associations culturelles et sportives, nous avons mis en place un numéro vert spécifique : le 0 800 200 402 d'ores et déjà opérationnel. Les entreprises du secteur culturel et sportif peuvent, quant à elles, émarger aux dispositifs mis en place par la Région pour les sociétés.

Une plateforme internet pour déposer les dossiers de demandes d'aides sera déployée dès lundi.

Christelle Morançais

Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 – 06 77 66 11 16